



EXPLOITER UN TABLEAU STATISTIQUE

☺ Exemple :

Durée et circonstances du chômage*

	Janvier 1990	Mars 1995	Moyenne 2003	Moyenne 2005	Moyenne 2007
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :					
Ensemble	13,9	14,7	15,5	14,3	13,9
Hommes	13,5	14,3	15,8	14,3	14,1
Femmes	14,3	15,0	15,3	14,3	13,7
Personnes au chômage depuis 1 an et plus (en %)** :					
Ensemble	35,2	39,6	42,9	42,5	40,4
Hommes	32,9	38,8	43,0	41,8	40,6
Femmes	37,0	40,4	42,8	43,2	40,1
Circonstances de la recherche d'emploi (%) :					
Fin d'emploi à durée limitée	33,3	35,0	36,7	42,0	41,0
Licenciement	30,4	33,0	24,2	24,0	23,4
Démission	8,9	6,6	10,1	10,5	10,9
Autres circonstances	27,4	25,4	29,0	23,5	24,7

* France métropolitaine. ** Proportion calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres.

INSEE, TEF, 2008.

1. Identifiez les principales tendances de l'évolution de l'ancienneté moyenne de chômage.
2. Comparez l'évolution de la proportion de chômeurs de longue durée selon le sexe.
3. Analysez les circonstances du chômage.

☺ Les étapes :

1^{ère} étape : lire le tableau.

- **L'environnement du tableau : quels sont les éléments à prendre en compte ?**
Le titre permet de repérer ce qu'étudie le tableau. La date précise l'actualité des informations présentées. La source permet de donner l'origine des informations.
- **La structure du tableau: de quel type de tableau s'agit-il ?**
 - Deux types de tableaux existent: le tableau à simple entrée, où un seul critère apparaît (ce type de tableau comporte deux colonnes), et le tableau à double entrée, où apparaissent deux types de critères (ce type de tableau comporte plus de deux colonnes). Étudier la structure d'un tableau se fait en deux temps.
- **Ce travail préparatoire, fait au brouillon, entraîne une meilleure compréhension du document :**
 - Identifier les lignes et les colonnes, c'est-à-dire caractériser les critères pris en compte;
 - Comprendre l'intersection des lignes et des colonnes. *L'intersection permet de déterminer la durée du chômage selon l'année, puis le pourcentage de personnes (hommes, femmes), selon l'année et enfin la circonstance de la recherche d'emploi selon l'année.*

2^{ème} étape : analyser le tableau.

L'analyse du tableau va se faire en ayant à l'esprit les questions posées.

- L'analyse globale.

Il s'agit de faire apparaître, à travers des chiffres clés, la ou les tendances principales. Au fur et à mesure de l'analyse, les concepts utilisés seront définis.

Il s'agit, dans ce tableau, d'étudier trois caractéristiques du chômage: l'ancienneté moyenne des personnes au chômage, le chômage de longue durée (les personnes au chômage depuis un an ou plus), les circonstances du chômage et donc de la recherche d'emploi.

- Les calculs complémentaires.

Pour une meilleure compréhension du ou des phénomènes étudiés et pour appuyer votre démonstration, réalisez, si nécessaire, des calculs complémentaires.

Il peut être intéressant de mesurer l'allongement (+ 0,6 mois pour les hommes entre 1990 et 2007) ou la baisse (- 0,6 mois pour les femmes) de la durée moyenne de chômage ainsi que les variations dans les circonstances de la recherche d'emploi (+ U points pour les fins d'emploi à durée limitée et -7 points pour les licenciements.

- L'analyse plus fine.

À l'intérieur de la tendance globale vont se dégager des mouvements d'amplitude plus ou moins forte. Un phénomène économique ne connaît pas, en général, une évolution linéaire mais cyclique. De plus, la tendance globale s'explique par diverses causes qu'il faut identifier.

La situation de l'emploi, si l'on prend comme critère le chômage de longue durée (un an et plus), s'améliore en 2007 par rapport à 2005. Cette dernière année avait connu une légère amélioration si on la compare à 2003 où l'on constatait, par contre, une détérioration par rapport aux années précédentes.

3^{ème} étape : rédiger la réponse.

Pour répondre à chacune des questions, reprenez les divers éléments précédents que vous avez notés dans un ensemble cohérent. La réponse sera structurée en plusieurs parties. Seuls les résultats des calculs intermédiaires apparaîtront dans les réponses.

1. Identifiez les principales tendances de l'évolution de l'ancienneté moyenne de chômage.

L'ancienneté moyenne de chômage de l'ensemble de la population privée d'emploi, exprimée en mois, est stable à 13,9 mois en 1990 et 2007. Sur la période 1990-2007, on constate deux phases: hausse de durée de '990 à 2003, avec un maximum de 15,5 mois en 2003, suivie d'une amélioration très sensible avec 14,3 mois en 2005 et 13,9 mois en 2007. Les évolutions des anciennetés moyennes des hommes et des femmes sont divergentes: celle des hommes progresse de 0,6 mois entre 1990 et 2007, après une hausse de 2,3 mois en 2003 par rapport à 1990, quand la situation des femmes continue à s'améliorer en 2007 par rapport à 1990, après cependant une détérioration entre 1990 et 2003.

2. Comparez l'évolution de la proportion de chômeurs de longue durée selon le sexe.

Le chômage de longue durée correspond aux personnes qui sont sans emploi depuis un an ou plus. Le pourcentage des chômeurs de longue durée s'est fortement accru, entre 1990 et 2007, passant de 35,2% à 40,4 %, avec un maximum de 42,9 % en 2003.

Sur la période 1990-2007, la situation des hommes comme celle des femmes s'est détériorée mais à un degré moindre pour ces dernières. Le pourcentage d'hommes au chômage depuis plus d'un an est passé de 32,9 % en 1990 à 40,6 % en 2007, avec un maximum de 43 % en 2003. Le pourcentage des femmes

a moins augmenté, passant de 37,0 % en 1990 à 40,1 % en 2007 avec un pic de 43,2 % en 2005.

3. Analysez les circonstances du chômage.

La fin d'un emploi à durée déterminée reste la principale raison de la recherche d'emploi: en 2007, 41% des chômeurs sont dans ce cas. La part des personnes au chômage après un licenciement s'établit à 23,4 % pour cette même année. Sur la période 1990-2007, la fin d'un emploi à durée déterminée et le licenciement restent les deux premières raisons de la recherche d'emploi. Toutefois, on constate des évolutions divergentes: le pourcentage des fins d'emploi à durée limitée augmente de 7,7 points quand celui des licenciements diminue de 7 points.